GRÈVE DU 13/01/2016

Le 06 janvier 2016

Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication Cgt

DELEGUE SYNDICAL CENTRAL C.G.T.
Eric SYLARD
D.S.C. Adjoint
Jean Pierre VIAUD

AQUITAINE
Jean-Francisco MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Jamil GHEZAL
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Christophe LOURS

LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES
Jean Marc PAPIS
Gérard CHARPY

MAUREPAS
Alexandre RAMON
Michaël FERRIERE

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

PLAISIR CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE
Safa ASSOULI

PLAISIR STE APOLLINE
Mourad BOUCENNA
Alain FOUCHARD

PROVENCE ALPES
François PIROLI

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS

Pourquoi faire grève le 13 janvier 2016 ?

Parce que depuis 2011, nous ne bénéficions que de pitoyables augmentations générales de salaires malgré une santé florissante de l'entreprise JCDecaux, cette dernière dégageant chaque année d'énormes profits.

Vous avez pu constater également le **blocage des frais et tickets resto** depuis de nombreuses années, une **augmentation de la productivité** jamais égalée avec peu ou pas de contreparties financières, la mise en place de **réformes nocives** à de bonnes conditions de travail engendrant **stress et fatigue accrues**.

Pour rappel, les dividendes versés aux actionnaires, dont la famille Decaux est actionnaire majoritaire, ont été de 112 M€ en 2015, représentant plus de 9 000 € par salarié dans le monde.

Quant au programme de rachat d'action en 2015 de 500 M€ pour destruction, afin de réduire le nombre d'actions en circulation, ceci représente une somme de plus de 41 000 € par salarié qui a été « mise à la poubelle » …

De plus, JCDecaux bénéficie de réductions de cotisations sociales et d'aides de l'Etat, au travers notamment du CICE et du pacte de responsabilité, sans aucune contrepartie, ni en emploi, ni en salaire.

Lors des négociations sur les salaires, la direction nous rabâche chaque année : *« le contexte de la concurrence est difficile », « la crise… » « Il faut adapter les salaires au marché pour rester concurrentiel dans les appels d'offres… »* Alors qu'il y a de l'argent lorsqu'il s'agit de financer la géolocalisation des afficheurs...

Bref, du foutage de gueule…

Oui, la société JCDecaux a largement les moyens de donner des augmentations décentes à ses salariés sans se mettre en péril, seulement si elle le décide. Ce ne serait qu'un juste retour au regard des efforts et de l'investissement fournis par les salariés pour la pérennité de l'entreprise.

Vous voulez exprimer votre mécontentement ?
Vous souhaitez une augmentation décente cette année ?

- Tous en grève la journée du 13 janvier 2016.
- Rassemblement sur les sites (vers 10h00) au moment de la négociation.

Vous voulez faire aboutir vos revendications ?
Notre force de négociation, c'est votre soutien !

Pour rappel, la grève est un droit individuel qui s'exerce collectivement. Aucune déclaration préalable n'est nécessaire. Chacun est libre de se mettre en grève ou d'en sortir quand il le souhaite. Personne ne peut être sanctionné pour avoir fait grève.

Voir l'info CGT, les accords JC Decaux, la Convention Collective… sur http://cgt-jcdecaux.fr/